



Une nouvelle école secondaire dans le district 6

L'école secondaire Wagar a fermé ses portes en 2005, laissant un vide à combler par une autre école secondaire publique. La Commission scolaire English Montreal a annoncé cette année que l'Académie Wallenberg ouvrirait à l'automne 2014 pour les élèves entrant en 7e année. Une classe de 8e année pourrait aussi accueillir des élèves en même temps, si la demande le justifie. La CSEM a tenu récemment une soirée d'information qui a fait salle comble au CCA. Des centaines de parents ont exprimé leur intérêt pour la nouvelle école. Les familles du district 6 auront finalement une nouvelle école secondaire à distance de marche. L'école entend offrir un programme d'enrichissement linguistique et culturel, ainsi qu'un programme sports-études.

Pour en savoir plus, consulter :
www.WallenbergAcademy.com

Dans le district 6, on prend son temps

En tant que président du Comité des transports, j'ai participé activement à l'étude des mouvements de circulation dans la ville avec l'ingénieur en chef Charles Senekal et son personnel. Pour le district 6 et l'ensemble de la ville, je me suis occupé surtout de concevoir des mesures d'apaisement visant à ralentir la circulation et à renforcer la sécurité des piétons. Des lignes ont été peintes sur la chaussée pour rétrécir les voies, entre autres sur Melling, Shalom et Einstein. Nous avons abaissé la limite de vitesse sur l'avenue Shalom et nous nous sommes assurés de faire tailler les haies aux intersections pour améliorer la visibilité. Sur le chemin Mackle et l'avenue Einstein, nous avons installé des coussins surélevés, des panneaux indicateurs au milieu de la chaussée et des bollards aux passages pour piétons. L'avenue Parkhaven est maintenant plus sécuritaire devant le CCA et l'École Maïmonides grâce à l'amélioration du marquage et de la signalisation des passages pour piétons. La ville adoucira les passages surélevés pour les rendre plus sécuritaires pour les élèves et plus confortables pour les automobilistes. Une nouvelle signalisation a été installée pour les limites de vitesse, et les voies ont été rétrécies sur le chemin Wavell près de Melling. Un ajustement majeur de la limite de vitesse a été instauré sur toute la longueur du chemin Mackle. Ces mesures ont un effet positif dans le district 6 et sur toute la ville, en rendant le réseau routier plus sécuritaire pour tous.

GlennJ.Nashen.com

Abonnez-vous dès maintenant pour toute l'actualité du district 6 et de CSL.

Un bon été à tous !

Message du maire



Le maire Anthony Housefather

C'est un grand plaisir pour moi de communiquer avec les résidents du district 6 et je tiens à féliciter le conseiller Glenn Nashen qui continue de jouer un rôle important au conseil municipal, particulièrement par son leadership dans les questions touchant la protection civile et les transports.

Comme vous j'ai été troublé par le déraillement de train qui a eu lieu au Lac Mégantic le 6 juillet dernier, et l'incendie qui en a suivi. Vous n'êtes sûrement pas sans savoir que les chemins de fer sont sous juridiction fédérale. Malgré une bonne cote de sécurité pour les chemins de fer et le plan de mesures d'urgence dont s'est dotée la ville pour répondre aux incidents ferroviaires, nous avons des leçons à tirer de cette tragédie. Depuis huit ans que je suis maire, nous entretenons une relation très favorable avec le Canadien Pacifique et nous avons demandé une réunion avec les représentants du Canadien Pacifique pour revoir les mesures et procédures qu'ils ont mises en place afin d'assurer la sécurité du transport dans les cours, et en particulier sur le tronçon de voie ferroviaire qui est partagé entre des trains de banlieue et les trains de transport de marchandises. Nous nous joindrons aussi aux villes et villages canadiens pour demander des changements aux règlements fédéraux afin de répondre aux questions soulevées par cet incident.

Ces dernières années ont donné lieu à d'important développements dans le district 6. Nous avons construit le nouveau Centre communautaire et aquatique (CCA) qui a créé un carrefour communautaire à Côte Saint-Luc et qui a fait de nous un chef de file en matière de programmes de natation. Ce bâtiment est un atout formidable pour notre ville grâce à toutes les possibilités qu'offrent l'annexe de la bibliothèque, le studio de danse, l'atelier d'arts, le gymnase, les salles multifonctionnelles, en plus du café et du centre pour les aînés.

Nous avons aussi réaménagé le parc Imagination derrière le CCA en introduisant des équipements innovants qui plaisent aux enfants de tous les âges. Nous avons travaillé très fort pour convaincre la Commission scolaire English Montreal d'offrir à nouveau les services d'une école secondaire publique à l'ancien site de Wagar, et nous sommes très heureux puisque l'Académie Wallenberg ouvrira ses portes en septembre 2014 si les objectifs d'inscription sont atteints. Nous avons également refait la surface des terrains de tennis Caldwell et conclu un bail à long terme avec la CSEM. En nous assurant de la collaboration de l'École Maïmonides, nous avons travaillé à renforcer la sécurité devant l'école et nous poursuivons nos efforts afin d'améliorer la configuration sur Parkhaven et dans les rues avoisinantes puisque les changements mis en place ont encore besoin de certains ajustements. Enfin, nous avons reçu une proposition pour le site Griffith-McConnell; une réunion d'information a d'ailleurs eu lieu pour en discuter le 2 juillet, ainsi qu'une séance de consultation publique, le 8 juillet.

Votre conseil municipal a travaillé très fort pour mener la lutte contre le projet de loi 14 au niveau municipal et pour coordonner la campagne contre les dispositions du projet de loi sur les communautés bilingues. Nous avons réussi à obtenir l'appui de presque toutes les municipalités bilingues de la province et celui de nombreuses communautés non bilingues, ainsi que de deux des principaux groupes représentant les municipalités du Québec. Pour en savoir plus, visitez statutbilingue.com, un site Web créé par la ville.

Mon portefeuille au conseil municipal est celui de la Protection civile, des Transports et de la Préparation aux urgences, et c'est pourquoi je suis à la tête du

Comité des services d'urgence qui assure les meilleurs services possible à notre communauté. Comme cette responsabilité est associée aux activités du Service de protection civile regroupant les Services médicaux d'urgence (SMU), la Sécurité publique et Citoyens en patrouille (vCOP), je travaille de près avec son directeur, Jordy Reichson, et j'ai des contacts fréquents avec le commandant Sylvain Bissonnette du poste de quartier 9 de la Police.

En tant que président du Comité de mesures d'urgences, je travaille en collaboration avec tous les services afin de protéger les résidents de Côte Saint-Luc en cas de catastrophe majeure.

Bien que les SMU sont ma passion, un autre secteur d'activité où mes interventions ont un impact sur la vie quotidienne des résidents est le travail du Comité des transports que je préside également. À ce titre, j'ai piloté plusieurs initiatives axées sur la sécurité des piétons, comme nos panneaux installés au centre de la rue pour les passages piétonniers, le marquage des rues pour les limites de vitesse, et les trottoirs élargis aux intersections.

En tant que fondateur de vCOP, j'ai eu l'occasion de travailler avec des membres extraordinaires de notre communauté pour mettre sur pied un groupe de bénévoles en mesure de raviver notre sens de la sécurité communautaire et qui sont disponibles en cas de situations d'urgence de grande ampleur. Après seulement sept ans d'activité, vCOP est un succès retentissant, le premier projet du genre au Québec. Plus de 80 bénévoles ont reçu la formation nécessaire pour patrouiller dans les rues et les parcs de la ville tous les jours et pour aider au besoin en attendant l'arrivée des services d'urgence.

Votre conseil municipal et moi sommes pour vous le niveau de représentation le plus proche des citoyens—facilement accessibles pour vous et toujours attentifs à vos besoins. Je vous invite à me faire part de vos préoccupations et de vos suggestions.

Téléphone : 514-485-6945

Courriel : GJNashen@CoteSaintLuc.org

Suivez-moi sur :

Twitter : [@GJNashen](https://twitter.com/GJNashen)

Facebook : [Facebook.com/GJNashen](https://www.facebook.com/GJNashen)

Blogue : GlennJ.Nashen.com





Les membres du conseil municipal de Côte Saint-Luc étaient présents quand le maire Anthony Housefather a reçu la Médaille du jubilé de la reine, le 5 juin dernier.

Médias sociaux et politique locale

De la même façon que les médias sociaux sont devenus pour moi un outil indispensable dans le cadre de mon travail en relations publiques et communications à l'Hôtel général juif, ils sont utilisés de plus en plus par l'Hôtel de Ville et le Conseil municipal pour joindre les résidents et leur transmettre de l'information importante en temps opportun.

Mon blogue, Nashen Notes (GlennJ.Nashen.com), contient plus de 1 600 billets consacrés surtout aux questions locales portant sur la protection civile, des coupures de presse courantes et historiques sur CSL, des nouvelles locales importantes et des textes d'opinion sur des sujets comme les droits linguistiques, des questions environnementales comme la préservation de Meadowbrook, des articles sur la communauté juive et la culture juive, etc. Il s'agit d'un merveilleux moyen de vous joindre, de joindre les résidents de mon district, et, tout aussi important, une façon pour vous de communiquer avec moi.

Mon fil Twitter @GlennJNashen est bien actif également, avec des messages sur les situations et les questions de nature urgentes. N'hésitez pas à faire suivre mes messages à vos abonnés. Ma page Facebook est un autre lieu indispensable pour les sujets qui touchent la vie quotidienne à CSL. Aimez-moi S.V.P. !  J'aime 

Peu importe le moyen que vous choisirez pour communiquer, il y a toutes sortes de façons de vous tenir informé des questions d'intérêt local et communautaire, et de donner votre avis à l'Hôtel de Ville.

Une nouvelle vie pour le Griffith McConnell

Un nouveau projet domiciliaire pour le site de Griffith McConnell promet de transformer le voisinage en y accueillant de nouvelles familles. Le promoteur propose de démolir les bâtiments existants et d'ériger un immeuble de condominiums ainsi que des maisons en rangée.

J'ai bon espoir que ce projet représentera une amélioration considérable en permettant d'embellir le quartier où certains bâtiments sont dans un piètre état. Il fournira de nouvelles possibilités d'habitation dans un secteur de la ville très bien situé—à proximité de nos installations communautaires de qualité supérieure. Cette gentrification correspond tout à fait aux priorités de la ville qui s'emploie à promouvoir ses qualités d'accueil comme municipalité offrant des services et des attraits pour les jeunes familles tout en respectant et en servant les besoins de sa population plus âgée.

La proximité d'excellents services municipaux comme le Centre communautaire et aquatique, avec piscines intérieures, salle de conditionnement physique, studio d'arts, bibliothèque express et club pour personnes âgées, en plus du gymnase, de la piscine extérieure, du parc Imagination et d'une nouvelle école secondaire publique (l'Académie Wallenberg) rend ce projet particulièrement intéressant. L'accès direct aux circuits d'autobus 161, 162, 104, 138 de la ville et à la Navette Or 262 représente aussi un avantage pour ceux qui optent pour le transport en commun à proximité de leur lieu de résidence.

J'ai fait du porte-à-porte à la fin du mois de juin pour inviter les résidents du voisinage à assister à la réunion d'information qui s'est tenue à l'hôtel de ville le 2 juillet. Les résidents ont pu poser des questions et de voir les plans du projet. Finalement, les voisins actuels devaient prendre connaissance du processus qui s'impose avant que le projet ne puisse aller de l'avant. En effet, le changement de zonage nécessaire est sujet à un registre et un référendum. Une réunion publique à aussi eu lieu le 8 juillet.

Au cours des derniers mois, le conseil a travaillé très fort au nom des résidents du secteur pour s'assurer que le projet proposé soit de nature à améliorer le district. Ce projet aura pour effet de modifier considérablement l'aspect du voisinage tel qu'on le connaît depuis une cinquantaine d'années, et le Comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal et moi-même en tant que conseiller local avons étudié chacun des éléments en considérant les intérêts de tous ceux qui habitent présentement à proximité. Notre rôle consiste à revoir les projets des propriétaires de terrains susceptibles d'améliorer la communauté en proposant des habitations appropriées pour attirer de nouveaux résidents. Il est alors tout aussi important de penser aux voisins immédiats qui veulent conserver un environnement agréable autour de leur maison. Nous croyons que ce projet répond à ces conditions et espérons, que vous, les résidents serez d'accords.

Pour plus d'information, les résidents peuvent aussi téléphoner à Jeff Davey, gestionnaire du développement urbain à l'hôtel de ville, au 514-485-6800 ou par courriel à jdavey@CoteSaintLuc.org.

Pour prendre contact avec moi en tout temps :
GJNashen@CoteSaintLuc.org, 514-485-6945 ou via
mon site web GlennJ.Nashen.com.

Vélo CSL

L'initiative Vélo CSL que j'ai proposée il y a quelques années continue de se développer dans notre ville, avec l'aménagement de bandes et de pistes cyclables. Vous pouvez rouler tout à votre aise sur la boucle de 10 km en suivant Mackle, Blossom, Wavell et Marc Chagall, en passant par les secteurs boisés des parcs Nathan Shuster et Trudeau. Cet été, nous inaugurons des bandes cyclables le long du chemin Baily qui rejoignent la bande cyclable de Montréal sur West Broadway, dans NDG. Nous créons également une bande cyclable vers l'est le long de Kildare qui rejoindra la nouvelle rue, L'Avenue. En gros, nous offrons chaque année aux cyclistes des options plus agréables et plus sécuritaires, que ce soit pour les loisirs ou les déplacements quotidiens.

See Click Fix

SeeClickFix est un outil Web qui permet aux citoyens de souligner des problèmes non urgents dans leur voisinage, en les communiquant aux Travaux publics. Il s'agit en fait d'une nouvelle forme d'engagement communautaire. Une application gratuite pour téléphone portable y est associée.

Cet outil fonctionne à partir d'une carte accessible sur le Web qui permet d'inscrire les commentaires de l'utilisateur. Tous les utilisateurs peuvent ajouter des commentaires, suggérer des solutions, ou ajouter de la documentation sous forme de vidéo ou de photo. Il est possible de recevoir des alertes par courriel, par « zones de surveillance » et selon des secteurs géographiques déterminés et des critères de recherche par mots-clés.

SeeClickFix couvre plus de 25 000 villes et 8 000 quartiers, aux États-Unis, au Canada et à ailleurs dans le monde. Le site permet de conserver l'anonymat, de manière à encourager les utilisateurs à rapporter des problèmes, en misant sur la transparence qui permet de préserver la responsabilité des organisations municipales. À Côte Saint-Luc, les utilisateurs peuvent sélectionner une catégorie à partir d'une liste, comme nid-de-poule, lampadaire, graffiti, trottoir endommagé, débris dans la rue, etc.

L'application sera fonctionnelle dès cet automne et sera disponible à partir du site Web de la ville. N'hésitez pas à nous informer si vous décelez un problème.

Parcs, loisirs et activités récréatives

Des séances de création de lieu ont été organisées au cours des derniers mois pour repenser l'aménagement du parc Pierre Elliott Trudeau, sur le chemin Mackle. Le parc de 1,3 million de pi² (121 000 mètres carrés), dont les plans initiaux datent de la fin des années 60 et du début des années 70, offre beaucoup de potentiel et pourrait être utilisé davantage par nos résidents.

Le parc Imagination, accessible par Trinity, Glenarden/Fairside et Melling, et aussi par les piscines intérieures et la piscine extérieure, est très populaire auprès des jeunes. Sa structure de jeux interactive stimule la participation individuelle et en équipe. Un foyer extérieur au gaz naturel réchauffera les passants durant la saison froide. Des enseignes de bienvenue seront installées cet été.

Les terrains de tennis Caldwell ont été complètement refaits et vous offrent une belle occasion de profiter de l'été en frappant quelques balles.

Café Aqua offre maintenant un service de restauration à la piscine extérieure, d'où on peut avoir accès au terrain de jeu du parc Imagination.

Nous avons même créé un premier mini parc à l'intersection Caldwell et Mackle pour honorer le centenaire du Centre gériatrique Maimonides Donald Berman.



La ville a honoré Jackie Robinson sur sa Promenade des droits de la personne au cours d'une cérémonie tenue le jour de la Fête du Canada au parc Pierre Elliott Trudeau.



Le conseiller Glenn J. Nashen et le maire Anthony Housefather ont présenté la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II au Dr Marc Affilalo le 11 février. Son nom avait été proposé par la Ville, en raison de sa contribution dans le domaine de la médecine d'urgence.

Nous sommes à la recherche de bénévoles

Nous recherchons constamment de nouveaux bénévoles pour SMU et vCOP. Nous donnons la formation. Aidez-nous à recruter quelques nouveaux résidents. Téléphonnez au 514-485-6954 pour plus d'information ou consultez CoteSaintLuc.org.

Des casques pour tous

Je continue de demander au gouvernement du Québec d'exiger le port du casque pour les cyclistes, comme c'est le cas à Côte Saint-Luc depuis que j'ai introduit la première loi en ce sens au Canada en 1992. Un cycliste qui porte un casque protecteur a 80 pour cent moins de risque de subir un traumatisme crânien. Et pourquoi pas aussi pour les skieurs ? Comment ne pas être d'accord avec des statistiques comme celles là ? Je vous souhaite un été agréable en toute sécurité.



Le district 6 est délimité par le chemin Mackle (au nord), le chemin Wavell (au sud), l'avenue McMurray et Eldridge (à l'ouest) et l'avenue Parkhaven et Kellert (à l'est). Pour plus d'information, vous pouvez me joindre au 514-485-6945 ou GJNashen@CoteSaintLuc.org. **Veillez noter qu'en raison des procédures de livraison de Postes Canada, certaines résidences en dehors du district 6 reçoivent ce bulletin, ceux d'entre vous qui ne résident pas dans les limites mentionnées ci-dessus se reconnaîtront dans cette catégorie.**